

Val-Éo amorce le recrutement des membres de soutien



[France Paradis](#)

Publié le 23 octobre 2013

Projet éolien avec une participation citoyenne



La coopérative de solidarité Val-Éo met de l'avant le seul projet éolien au Québec qui permet aux citoyens de s'impliquer directement. En rapport avec son projet de parc éolien, dans le secteur de Saint-Gédéon et des municipalités avoisinantes, Val-Éo propose ainsi aux citoyens et organismes de la région de devenir membre de soutien de la coopérative.

Les membres de soutien obtiennent ainsi un droit de vote aux assemblées, en plus d'élire des représentants au conseil d'administration, ce qui leur permet une véritable implication dans la gestion de la ressource éolienne de

© *Courtoisie*

notre communauté.

De plus les membres de soutien peuvent acquérir des parts privilégiées de la coopérative et ainsi participer aux revenus que génèrera l'exploitation du parc éolien.

Val-Éo est ainsi le seul projet éolien, parmi ceux ayant obtenu un contrat d'Hydro-Québec, à offrir aux citoyens et organismes de la communauté la possibilité de participer aux décisions et d'investir directement dans le projet.

Les actions menées par Val-Éo sont fortement motivées par le contrôle régional de l'exploitation des ressources naturelles et la maximisation des retombées économiques pour la communauté. « L'un des objectifs premiers est que les gens d'ici puissent prendre en main le développement de l'énergie renouvelable provenant de leur région, tant au plan de la gestion que de l'investissement. Devenir membre de soutien de Val-Éo offre l'opportunité de poser un geste concret pour atteindre cet objectif, tant sur le plan de l'appui aux différentes activités, que sur ceux de la participation aux décisions et au partage des bénéfices économiques éventuels. De plus l'investissement des membres réduit le recours

aux fonds de l'extérieur de notre région, ce qui permet de conserver un contrôle local accru et de retenir localement une plus grande proportion des futurs revenus du parc éolien », soutient Patric Côté, directeur général de la coopérative

« L'un des objectifs premiers est que les gens d'ici puissent prendre en main le développement de l'énergie renouvelable provenant de leur région, tant au plan de la gestion que de l'investissement »

Le projet Éoliennes Belle-Rivière

En décembre 2010, Val-Éo a remporté un projet dans le cadre d'un appel d'offres d'Hydro-Québec. Le projet consiste en un parc éolien d'une capacité de 24 mégawatts pour un coût total approximatif de 70 millions \$.

Pour la réalisation du parc éolien, Val-Éo a créé une nouvelle coentreprise nommée Éoliennes Belle-Rivière S.E.C. dont elle détient 75 % des parts, en collaboration avec son partenaire Algonquin Power (une entreprise canadienne spécialisée dans le développement et l'exploitation de projets d'énergie renouvelable). EBR a conclu un contrat d'approvisionnement en électricité avec Hydro-Québec qui s'engage à acheter toute l'électricité produite par les éoliennes qui seront construites et exige leur mise en service pour le 1er décembre 2015 et ce, pour une durée initiale de 20 ans. Ce futur parc éolien permettra des retombées importantes pour la communauté.

Éoliennes Belle-Rivière a tenu une activité portes ouvertes pour la population en juin dernier, afin de faire une présentation préliminaire des résultats de l'étude d'impact. Une centaine de personnes ont participé à l'activité et près de 35 personnes ont formulé des commentaires en remplissant le questionnaire. Par la suite, Éoliennes Belle-Rivière a intégré les commentaires reçus et déposé son étude d'impact au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs en août. Le dossier est présentement analysé par le Ministère qui devrait rendre l'étude publique pour la période de consultation dès le début de 2014.—